

beyond the sea®
by Yves Parlier

La traction par kite, pensée pour **chaque navire** et **chaque besoin**



Communiqué de presse
Vendredi 24 octobre 2025

Assises de l'Economie de le Mer : Beyond the Sea souffle un vent d'innovation avec Seakite®

À l'occasion des Assises de l'Économie de la Mer, qui se dérouleront les 4 et 5 novembre à La Rochelle, la société arcachonnaise Beyond the Sea sera présente pour aborder le thème de la décarbonation du transport maritime et présenter sa solution SeaKite®. Ce système de traction par kite automatisé est capable de réduire jusqu'à 20 % la consommation de carburant en moyenne et donc les émissions de gaz à effet de serre.

Quand la technologie remet le vent au coeur du transport maritime

Ce qui n'était qu'un rêve d'ingénieur pour le navigateur **Yves Parlier** est aujourd'hui devenu une **filière d'avenir**, portée par une **technologie déjà opérationnelle : la traction par kite**. Sous la direction de **Marc Thienpont**, et après dix ans de recherche et de mise au point, **Beyond the Sea** accélère la transition du transport maritime grâce à la **propulsion vélique**, désormais passée du stade expérimental à une application industrielle concrète, prête à livrer et à équiper les navires de kites.



Le Jason des Abeilles International équipé d'un système SeaKite® - Crédit ©Les Abeilles International-Cellule Drone

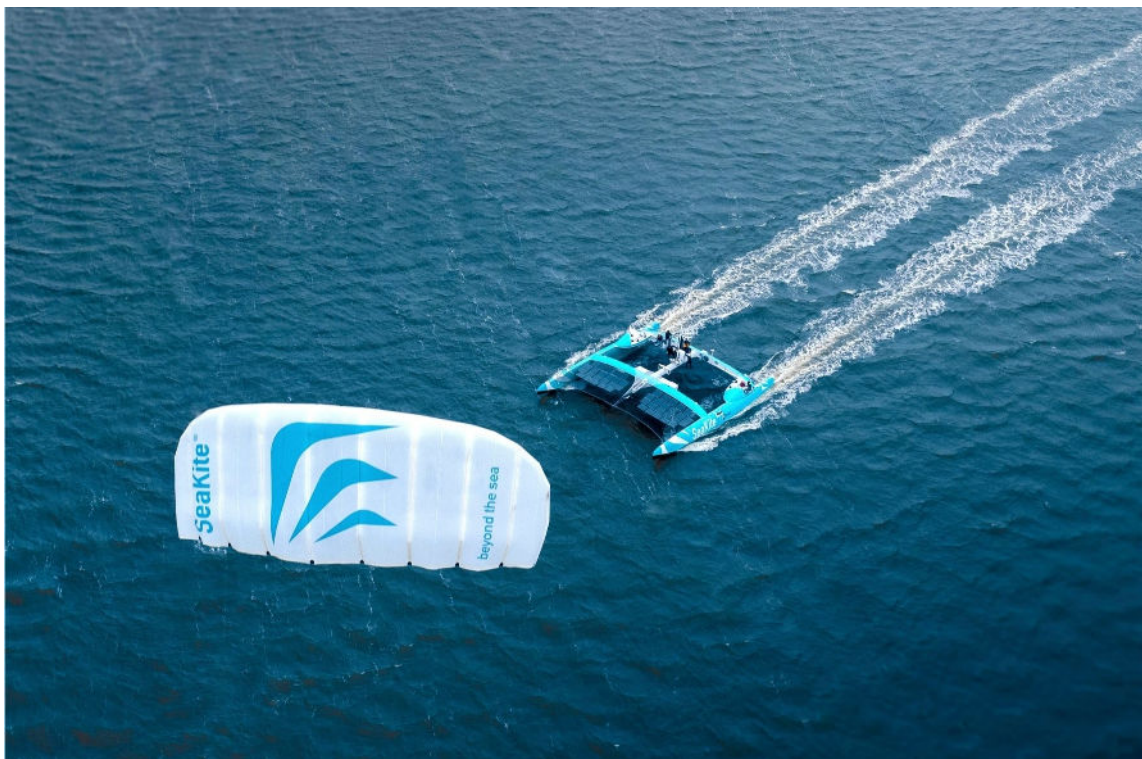
Déjà adopté par plusieurs acteurs majeurs du secteur maritime — **Les Abeilles International, Ultranav, GeoGaz et Cap Bourbon** — le système **SeaKite®** s'adapte à **tous types de navires** à partir de 20 mètres : des **yachts de plaisance** aux **navires de transport commercial à fort déplacement**. Grâce au partenariat tripartite établi depuis un an avec la Marine Nationale et les Abeilles International, le **SeaKite®** est en cours d'intégration sur des navires marchands, avec des ailes de 100m² déjà en mer, 200m² en cours de déploiement, et 400m² en développement.

Le SeaKite®, un catamaran démonstrateur grandeur nature

Né de l'héritage de la course au large, le **SeaKite®** (*qui porte le même nom que la solution d'aile automatisée*) est le **catamaran zéro émission** imaginé par Beyond the Sea pour prouver qu'innovation et écologie peuvent naviguer de concert.

Véritable **laboratoire flottant**, il combine **vitrine technologique** et **outil de formation**, permettant de réaliser en mer les **tests de manœuvre, mesures de performance, calibrages d'algorithmes de vol** et **sessions de formation d'équipages**. Propulsé exclusivement par les **énergies naturelles**, il incarne la transition énergétique appliquée à la navigation.

Le SeaKite® quittera Arcachon, son port d'attache, pour rejoindre les eaux rochelaises le temps des Assises de l'Économie de la Mer 2025. Il sera amarré à l'épi de dragage, au ponton dans l'avant-port côté Sud, pour des **visites** et des **démonstrations** de cette technologie.



Le SeaKite par Beyond the Sea - Crédit ©Patrice Hauser - Midiprod

Une innovation ambitieuse et collaborative pour répondre à l'urgence climatique

L'**Organisation Maritime Internationale (OMI)** a récemment **reporté l'adoption de la loi carbone** pour le transport maritime mondial. Ce vote, initialement prévu en octobre 2025, devait entériner le Net-Zero Framework, un accord de principe adopté en avril par 63 États, visant à

instaurer le premier système mondial de tarification du carbone pour les navires de plus de 5 000 tonnes. Ce cadre ambitieux prévoyait une mise en œuvre dès 2027, des objectifs contraignants à partir de 2028, et une neutralité carbone pour 2050.

Beyond the Sea développe des solutions de traction vélique pour accompagner la transition énergétique du transport maritime afin d'**agir dès maintenant** grâce à des technologies éprouvées et immédiatement opérationnelles.

En remettant **le vent au service de la propulsion**, Beyond the Sea apporte une **réponse concrète et industrialisable** aux enjeux de décarbonation d'un secteur encore largement dépendant des énergies fossiles.

Pour cela, la société néo-aquitaine peut compter sur un **écosystème solide de partenaires publics, privés et académiques**. Soutenue par **Team for the Planet, France 2030, l'ADEME** et la **Région Nouvelle-Aquitaine**, l'entreprise mobilise **15 M€ pour ses projets de recherche et développement**, notamment via le **consortium KiWin**.

L'**Université de Montpellier**, l'**École de l'air et de l'espace** et l'**IMS Bordeaux** participent également au développement des technologies associées, confirmant le **potentiel industriel et systémique** de cette filière émergente.

Ils ont dit



Yves Parlier, navigateur et fondateur de Beyond the Sea

“Aujourd’hui, il est impossible de parler d’avenir maritime sans évoquer l’énergie du vent : une ressource renouvelable, abondante, naturelle et pourtant sous-utilisée. En 2014, j’ai fondé Beyond the Sea avec une conviction simple : celle de remettre le vent au centre de la propulsion maritime. Aujourd’hui, 98% des navires fonctionnent exclusivement au moteur. Cela n’a plus de sens.

Face à l’urgence climatique, une solution est d’ores et déjà disponible : la traction par kite, optimisée par l’intelligence artificielle. Elle permet déjà de réduire d’au moins 20 % les émissions de gaz à effet de serre. Nos kites, adaptables à tous types de navires, permettent une moindre utilisation des moteurs, réduisant ainsi la consommation de carburant, tout en offrant une propulsion de secours fiable et sécurisante.”



Marc Thienpont, directeur général de Beyond the Sea

“Chez Beyond the Sea nous croyons que l’innovation technologique doit aller de pair avec une régulation ambitieuse. Nos voiles de kite ne sont pas seulement des équipements : elles incarnent une vision du transport maritime respectueuse des océans, du climat et des générations futures.

Nous appelons l’OMI à ne pas céder à la fragmentation réglementaire ni aux pressions politiques. Le cadre Net-Zero doit être renforcé, clarifié, et adopté sans délai. L’industrie maritime mérite un cap clair, et le climat ne peut attendre.

Le report d’un an du vote sur la taxe carbone par l’Organisation Maritime Internationale (OMI) est une profonde désillusion.

Ce signal fort, attendu par toute une industrie en quête de clarté réglementaire, a été brouillé par des pressions diplomatiques sans précédent. L'administration Trump, opposée à toute régulation climatique contraignante, a exercé des menaces explicites : sanctions commerciales, restrictions de visas, hausse des droits portuaires. Ces méthodes ont conduit 57 pays à voter le report, contre 49 opposés et 21 abstentions.

Il s'agit indéniablement d'un recul qui est d'autant plus préoccupant que le transport maritime représente près de 3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. L'OMI avait enfin l'opportunité de faire du secteur un pionnier de la régulation climatique internationale. Nous assistons à un retour en arrière dicté par des intérêts à courte vue."

[Dossier de presse](#)

[Kit presse](#)

CONTACT PRESSE

Agence Adichatz

Charlotte Tavitian

07.86.44.87.50

charlotte.adichatz@gmail.com



beyond-the-sea.com